

Comment fonctionne la bourse de quotas

Les offres de vente sont triées en ordre ascendant de prix. Les mises sont triées en ordre descendant de prix. Lorsque la différence entre le nombre cumulatif de kilogrammes à vendre et le nombre de kilogrammes sur lequel il est misé est la moindre (valeur absolue), la bourse est liquidée. Les acheteurs retenus sont ceux dont la mise est égale ou supérieure au prix de liquidation. Les vendeurs retenus sont ceux qui offrent leur quota au prix de liquidation ou moins. Voici un exemple pour illustrer le fonctionnement de la bourse.

Prix en \$\$\$	Vendeurs			Diff	Acheteurs						
	Nbre de vendeurs	Kg offerts	Total en kg		Total en kg	Kg demandés	Nbre d'acheteurs	Achats conclus	% non vendable	Kg non vendables	Kg vendables
12 000 \$	1	5	5	41	46	5	1		0		
14 000 \$	1	5	10	31	41	5	1		5		
17 000 \$	1	5	15	21	36	5	1		10		
21 000 \$	1	5	20	11	31	5	1		15		
26 000 \$	1	5	25	1	26	5	1	4,8	25	1,2	3,6
28 000 \$	1	5	30	-9	21	5	1	4,8	40	1,9	2,9
30 000 \$	1	5	35	-19	16	5	1	4,8	55	2,6	2,2
32 000 \$	1	5	40	-29	11	6	1	5,8	75	4,3	1,4
33 500 \$	1	5	45	-40	5	5	1	4,8	100	4,8	0,0
TOTAL	9	45				46	9	25,0		14,9	10,1

Cette bourse est liquidée à 26 000 \$, car le point auquel la différence entre le nombre cumulatif de kilogrammes à vendre et le nombre de kilogrammes sur lequel il est misé est le moindre se produit à 26 000 \$. Bien qu'une mise ait été placée sur 26 kg à ce prix, seulement 25 kg peuvent satisfaire les vendeurs à ce prix, et donc seulement 25 kg sont vendus. Si le quota offert au prix de liquidation n'est pas suffisant pour satisfaire tous les acheteurs au prix de liquidation, un calcul au prorata a lieu. Chaque acheteur retenu reçoit donc 96,2 % (25/26) du quota sur lequel il a misé. Par exemple, l'acheteur qui mise sur 5 kg à 28 000 \$ réussit à acheter 4,8 kg de quota. Le résultat est que les acheteurs retenus achètent, en tant que groupe, 25 kg. (Si le déséquilibre se produisait en sens inverse, c'est-à-dire que la mise sur le quota n'est pas suffisante par rapport au prix de liquidation pour satisfaire tous les vendeurs au prix de liquidation, les 25 kg seront attribués aux vendeurs en commençant par l'offre la plus basse jusqu'à ce que tous les kilogrammes soient attribués.)

Les producteurs qui achètent du quota à la bourse voient une fraction de ce quota converti en quota non vendable. Plus la valeur de la mise est élevée, plus le pourcentage converti en quota non vendable est élevé pour l'acheteur. Dans l'exemple qui précède, le producteur qui fait une mise de 30 000 \$ et réussit à acheter ce quota verra 55 % du quota acheté désigné comme du quota non vendable. Donc, 2,6 kg des 4,8 kg qu'il réussit à acheter devient du quota non vendable; le reste, soit 2,2 kg, est du quota vendable. En tant que groupe, les acheteurs retenus achètent 25 kg de quota, dont 14,9 kg sous forme de quota non vendable et 10,1 kg sous forme de quota vendable.